

181 005

unités de fret ont transité par le port de Calais au premier trimestre 2017, soit le meilleur trimestre de son histoire.

-2,4%

Baisse du montant des travaux déclarés par les architectes en 2016 dans l'ex-région Picardie. *MAF*

-6,7%

Baisse de la production électrique en 2016 dans les Hauts-de-France, alors que la consommation est stable (+0,6%).

Nord

AISNE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

Responsable régionale : **Emmanuelle Lesquel** • 98, rue des Stations, 59000 Lille

Tél. : 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr • [@Elesquel](https://www.facebook.com/Elesquel)

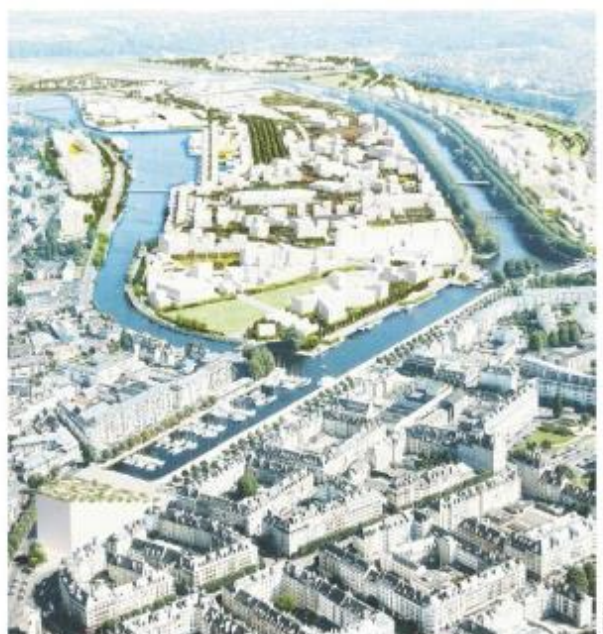
Caen

Une nouvelle ville de 300 ha sur la presqu'île

Tout comme ses consœurs normandes du Havre et de Rouen, la communauté urbaine de Caen-la-Mer dispose de friches industrialo-portuaires en cœur de ville. Délimitée par l'Orne et le canal de Caen à la mer, la presqu'île est un vaste territoire de 600 ha que se partagent les villes de Caen, d'Hérouville-Saint-Clair et de Mondeville. « Ce sont 300 ha qui restent encore à urbaniser, explique Sonia de la Provôté, vice-présidente de l'agglomération, déléguée à l'aménagement de l'espace et présidente de la société publique d'aménagement local (SPLA) Caen Presqu'île. Notre projet vise à faire en sorte que les familles reviennent habiter en ville tout en développant les activités nautiques, touristiques et culturelles et en maintenant les activités portuaires existantes. Pour créer l'unité urbaine de tous ces lieux aux usages différents, la réponse passe par le paysage. »

Bocage réintégré. C'est l'architecte-urbaniste néerlandais Winy Maas (agence MVRDV), choisi dès 2013, qui a proposé le projet de « La Grande Mosaïque » dans lequel il réintègre le bocage normand au cœur de la ville grâce à un concept d'aménagement nommé « *offset* » (que l'on pourrait traduire par « décalage »). Cet *offset* vise à créer un réseau planté de rues secondaires et d'espaces publics partagés qui favoriseront la transition entre, d'un côté, bâtiments et paysages existants et, de l'autre, les nouvelles constructions. « L'aménagement paysager tiendra aussi compte des zones où la nature a déjà repris ses droits », souligne Sonia de la Provôté.

Le concept très en vogue de résilience trouve ici aussi son application. Sur la base du projet de Maas, un plan-guide en 2015 oriente les choix d'urbanisation pour les vingt prochaines années. Sa mise en œuvre a commencé par l'aménagement de la pointe Presqu'île sur la commune de Caen, toujours en cours. Plusieurs grands équipements publics sont déjà sortis de terre : Le Cargó (salle de concerts), l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, le Dôme (centre de culture scientifique et technique), et plus récemment la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville. Sur cette même zone, deux lots pour des programmes mixtes ont été déjà attribués avec dépôts de permis de construire envisagés fin



Le projet d'aménagement vise à favoriser la transition entre bâtiments et paysages existants et les nouvelles constructions.

2017 : 6 000 m² SP à Sedelka, 12 000 m² SP à IP2. Une consultation est en cours pour un troisième lot. En parallèle, trois zones d'aménagement concerté (ZAC) ont été définies pour lesquelles des réunions publiques sont en cours : la ZAC du Nouveau Bassin (40 ha, programme visé : 2 900 logements, 16 000 m² tertiaires avec activités nautiques et culturelles, 3 200 m² de commerces), la ZAC Presqu'île hérouvillaise (28 ha, programme visé : 1 400 logements, 1 700 m² de commerces, 750 m² de tertiaire) et enfin, la ZAC du Cœur Calix (17 ha, programme visé : 460 logements, 430 m² de commerces, 2500 m² tertiaires).

Au vu de l'ampleur de la tâche, l'aménagement de la presqu'île va faire l'objet d'une procédure de projet d'intérêt majeur (PIM) qui impliquera l'Etat, les Villes de Caen, d'Hérouville-Saint-Clair et de Mondeville, la communauté urbaine Caen-la-Mer, le syndicat mixte Ports Normands Associés et la région Normandie. ● William Bosc